Safe Courier Driving for Landscapers: Delivering Materials Without Incident Stats and Facts – French



FAITS

1. **Risque de Collision Routière :** les conducteurs de paysagistes conduisent des véhicules plus grands et tirent des remorques chargées d'outils et de produits chimiques, ce qui augmente le risque d'accident – la préparation à la conduite en toute sécurité et les vérifications avant le départ sont essentielles.
2. **Perte de Contrôle :** Les charges inégales et les arrimages inadéquats peuvent se déplacer pendant le transport, causant l'instabilité du véhicule, ce qui nécessite des vérifications régulières de la charge et un arrimage adéquat.
3. **Dangers du Chargement en Bord de Route :** La livraison de matériaux sur le bord de la route expose les conducteurs à être heurtés par la circulation – il est essentiel d'utiliser des cônes, des vêtements de haute visibilité et des procédures de stationnement sûres.
4. **Fatigue et Distraction du Conducteur :** Les longues heures de travail, les trajets fractionnés ou l'utilisation du téléphone portable augmentent les risques d'accident. Il faut donc imposer le port de la ceinture de sécurité, la planification des trajets et une politique stricte de non-utilisation du téléphone au volant.
5. **Défauts d'Entretien des Véhicules :** Un entretien inadéquat (freins, pneus, feux, etc.) contribue aux incidents – les inspections quotidiennes et les programmes d'entretien permettent de limiter les pannes.
6. **Exposition à des Marchandises Dangereuses :** Les paysagistes transportent souvent des engrais, des pesticides et des outils – les déversements accidentels ou les fuites peuvent entraîner une exposition ; sécuriser et couvrir correctement les produits chimiques avec des EPP.

STATISTIQUES

- Les données BLS 2023 font état de 32 000 blessures graves chez les chauffeurs-livreurs, dont 33 % sont dues à un effort excessif lors du chargement/déchargement (par exemple, soulever des pavés lourds), ce qui souligne la nécessité de porter des gants et d'utiliser des équipements de manutention. Les glissades, les trébuchements et les chutes sur des sites de livraison accidentés représentent 25 % des blessures.
- En 2024, les violations des EPP (29 CFR 1910.132) se classaient au 6e rang dans le secteur de la construction (1 876 citations), y compris l'absence de HVSA ou de chaussures de sécurité pour les paysagistes qui livrent des matériaux sur les

sites.

- Un rapport du NIOSH de 2022 a noté que 30 % des blessures liées à la livraison impliquaient des conditions de site dangereuses (par exemple, des allées inégales, des débris), ce qui souligne la nécessité d’évaluer le site et d’utiliser des EPI tels que des bottes antidérapantes.
- L’Enquête sur la sécurité au travail 2021 de Statistique Canada a enregistré 2 500 accidents avec arrêt de travail dans les services de livraison, dont 15 % liés à la livraison de matériaux d’aménagement paysager, y compris des maux de dos (20 %) et des glissades sur des surfaces irrégulières (10 %). Des EPP inadéquats ont contribué à 12 % des cas.
- En 2024, l’Ontario a introduit des amendes pouvant aller jusqu’à 500 000 dollars en cas de récidive d’infractions à la SST, y compris le non-respect des EPP, ce qui a eu un impact sur les entreprises d’aménagement paysager qui ne fournissaient pas l’équipement de sécurité approprié aux chauffeurs.